

# il faut trier !



## LES INDESIRABLES

Afin d'éviter les refus au centre de tri, nous vous invitons à mettre ces déchets dans votre poubelle traditionnelle.



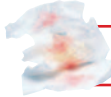
Vaisselle, faïence, porcelaine, cristal, pyrex, vitrocéramique



Films, blisters et sacs en plastique



Papiers spéciaux (calques, cellophanes, papier-peint)



Papiers sales ou gras



Bouteilles d'huile



Ampoules, tubes néon



Barquettes en polystyrène servant d'emballage aux produits alimentaires



Pots de fleurs en terre cuite ou en plastique



Articles d'hygiène (mouchoirs, couches, papier essuie-tout)



Miroirs



Petits emballages en plastique ayant contenu des produits alimentaires (pots de yaourts et de crème)

## ZOOM

### Les cartons bruns, ondulés

Ils sont bien recyclables mais ne sont pas acceptés dans le contrat de collecte sélective et ne sont donc pas subventionnés par Eco-Emballages comme peuvent l'être les sur-emballages cartonnés de produits alimentaires. En effet, ce ne sont pas les mêmes process de recyclage qui sont utilisés. Les cartons bruns d'emballages sont donc uniquement prévus en apport volontaire à la déchetterie : le tri est fait par l'usager et la filière de recyclage concernée récupère le contenu de la benne en vrac et sans conditionnement.



### Les déchets d'activités de soins

Pour des raisons d'hygiène et de sécurité pour les personnels lors des collectes et du tri manuel des déchets, les seringues ainsi que tous les ustensiles et déchets générés par une activité de soins sont interdits à la collecte sélective. Ils ne font pas partie des emballages recyclables : vous devez donc utiliser les filières spécifiques prévues à cet effet.



### Les ferrailles

Ce sont uniquement les emballages de boîte boisson et de conserves (aluminium et acier), vidés de leur contenu alimentaire, qui sont acceptés à la collecte et qui peuvent être recyclés. Toutes les autres "ferrailles" doivent être apportées à la déchetterie.

